



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté complémentaire n°RM-DEC-1000-032 du 29 octobre 2025 portant composition des membres du jury du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive, report session 2025

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2017-169 du 10 février 2017 modifié par le décret n°2020-164 du 21 décembre 2020 relatif au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 modifié par l'arrêté du 08 février 2021 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) ;

Vu la circulaire du 12 février 2021 relative à la formation professionnelle spécialisée et au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) ;

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, administratrice de l'Etat, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1^{er}

Le jury du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive pour la session 2025 est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2

Le calendrier des épreuves :

Les épreuves se dérouleront du mardi 04 novembre au jeudi 20 novembre 2025.

Le jury d'admission se réunira le mardi 09 décembre 2025.

Article 3

Le secrétaire général de l'Académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Annexe

Composition du jury du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) - report session 2025.

Présidente :

Mme Frédérique HANNEQUIN

Inspectrice d'académie - Directrice académique
Adjointe des Services de l'EN

Vice-Présidents :

M. Zainoudine ANTOYISSA

IEN

M. Thomas POISSON

IEN